



Confédération Africaine des Organisations  
Professionnelles de la Pêche Artisanale

## LE PRESIDENT

N° 000159 CAOPA /PDT/KD/2020

Mbour, le 15 SEPT 2020

**A**  
**Madame Véronika VEITS**  
**Directrice DG MARE B**

**Objet : Transmission de document de communication CAOPA sur la « Stratégie pour une économie bleue en Afrique » publiée par l'Union africaine en octobre 2019**

*Madame,*

La stratégie pour une économie bleue en Afrique présente un cadre ambitieux pour le développement des secteurs commerciaux côtiers et maritimes en Afrique. Nous estimons néanmoins que sa mise en œuvre entraînera des menaces fondamentales pour la pêche artisanale et les millions de personnes qui dépendent de ce secteur pour leurs revenus et leur sécurité alimentaire.

L'UA qui développe cette stratégie, l'Union Européenne et le gouvernement norvégien qui y apportent leur soutien, doivent reconsidérer l'approche choisie, et la baser sur un cadre durable et équitable qui mette la priorité sur les droits humains et les moyens de subsistance de millions de personnes vivant et travaillant dans les communautés de pêche artisanale en Afrique. Pour ce faire, il convient de mettre en avant les Directives volontaires pour une pêche artisanale durable et la Stratégie de Réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, en promouvant l'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux transparents, participatifs et tenant compte de la dimension du genre.

La prochaine phase de la stratégie d'économie bleue de l'UA consiste à élaborer une directive pour sa mise en œuvre, y compris un budget qui nécessitera un financement. Ce sera l'occasion de repenser en profondeur la stratégie de l'UA et de donner aux communautés de pêche artisanale la possibilité d'avoir réellement leur mot à dire.

C'est dans ce cadre que la CAOPA a jugé nécessaire d'établir un document de communication relatif à la « Stratégie pour une économie bleue en Afrique » publiée par l'Union africaine en octobre 2019, en préparation de l'atelier consultatif des parties prenantes du continent sur la stratégie et sa mise en œuvre, prévu pour le 15 octobre 2020.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous faire parvenir par la présente le document en français et en anglais, et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, les assurances de notre profond engagement pour la défense des intérêts de la pêche artisanale africaine.

**Gaoussou GUEYE**

